



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermetures de classes dans le territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 1639

Texte de la question

FERMETURES DE CLASSES DANS LES TERRITOIRES RURAUX

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, Emmanuel Macron déclarait en juillet 2017 : « Les territoires ruraux ne peuvent plus être la variable d'ajustement, il n'y aura plus aucune fermeture de classe dans les zones rurales ». Que vaut la parole présidentielle, aujourd'hui, 888 fermetures plus tard ? Pour l'Oise, le mail du directeur académique des services de l'éducation nationale, reçu hier, est tombé comme un verdict : dans ce département, il y aura 50 fermetures de classes et 44 ouvertures en 2019... En cette occasion, j'ai une pensée pour les écoles de Rieux, Angy, Monchy-Saint-Elloi ou encore Avrechy, dans ma circonscription.

Vous allez nous expliquer que le taux d'encadrement augmente. Sans doute, mais cela cache une très grande disparité territoriale, toujours au détriment des écoles rurales. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*) Vous allez également nous expliquer qu'en dépit de la diminution démographique, on continue de recruter des enseignants. Certes, mais c'est surtout pour assurer le dédoublement des classes dans les réseaux prioritaires des zones urbaines.

Vos acrobaties techniques ne résistent pas à la réalité du terrain, et le critère démographique ne peut fonder à lui seul une politique en matière d'éducation, car celle-ci ignorerait alors les difficultés spécifiques des écoles rurales. Dédoubleur là-bas et diviser ici est un procédé à somme nulle, qui conduit à une République à deux vitesses dont personne ne veut. En procédant de la sorte, vous oubliez aussi les sacrifices consentis par de nombreuses communes pour attirer de nouvelles familles dans un contexte où chaque euro compte. Vous niez, enfin, que l'avenir de nos enfants ne peut se réduire à une bataille de chiffres érigés en trophées.

Mon intention n'est pas de diviser l'école de la République, ce qui serait une faute majeure, mais bien de demander une simple égalité de traitement. Monsieur le ministre, écoutez-vous nos propositions à l'occasion de l'examen de votre texte afin qu'il mérite son titre, l'école de la confiance, à la ville comme à la campagne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Patrick Hetzel. Bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Monsieur le député, vous semblez penser que le fait de répéter sans fin une chose fausse en fait une vérité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Ce que vous venez de dire est totalement faux, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à cette tribune une bonne dizaine de fois.

D'abord, vos chiffres sont faux. Dans votre département, monsieur le député, lors de la rentrée 2017 – la première rentrée de ce Gouvernement –, on a compté 659 élèves de moins et 50 créations de postes ; à la rentrée suivante, en 2018, on a compté 559 élèves de moins et 55 créations de postes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Enfin, pour la rentrée 2019, il est prévu 52 élèves de moins et 8 créations de postes. Vous racontez toujours la même chose, et ça commence à bien faire ! (Vives protestations sur les bancs des groupes LR et FI. – Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. On se calme, mes chers collègues ! Allons, asseyez-vous !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Vous l'avez fait en commission et vous le refaites aujourd'hui dans l'hémicycle (*Mêmes mouvements.* – *Claquements de pupitres sur les bancs du groupe LR.*), en essayant de faire croire qu'on déshabille le rural au profit de l'urbain. (Brouhaha persistant.)

M. le président. Allons, mes chers collègues, écoutez la réponse apportée par M. le ministre à la question de M. Minot ! (*Mêmes mouvements.*)

Mme Caroline Fiat. Ce n'est pas une réponse : c'est une provocation !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Hier, ici même... (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. Monsieur Minot, votre question était posée avec passion, maintenant écoutez donc la réponse qu'elle mérite !

Mme Caroline Fiat. Mais, enfin, un ministre n'a pas à dire cela !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Monsieur le député, je vous invite à considérer le ton de votre question avant de juger du ton de ma réponse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Tout ce que je vous disais, c'est que les chiffres sont têtus, et témoignent de créations de postes à l'école primaire, rentrée après rentrée, depuis que le Gouvernement actuel est en place. Oui, le taux d'encadrement s'améliore dans le premier degré pour tous les départements de France ! Et oui, pour la troisième fois consécutive en 2019, il y aura des créations de postes dans l'Oise alors que le nombre d'élèves diminue ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1639

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 février 2019](#)